

On insistera sur la formation de Noirs de l'Afrique du Sud dans des domaines techniques et professionnels cruciaux, sur le resserrement des liens unissant les Canadiens et les Sud-Africains travaillant ensemble à l'instauration de la démocratie en Afrique du Sud ainsi que sur le soutien des efforts faits par le gouvernement canadien pour promouvoir un changement important en Afrique du Sud. On accordera une attention spéciale à la promotion des droits de la personne, au rôle joué par les femmes ainsi qu'aux intérêts des Noirs dans les secteurs névralgiques de l'économie.

Etant donné la situation qui règne en Afrique du sud, l'honorable Monique Landry a confirmé que le programme bilatéral du Canada en Afrique du sud (Programme canadien d'éducation en Afrique du Sud et Fonds canadien) se chiffrera à \$3,38 millions pour l'année financière 1988-1989 et demeurera à ce niveau pendant l'année financière en cours (1989-1990).

Un deuxième montant de \$2,2 millions a été octroyé, au cours de l'exercice financier de deux ans qui se termine en mars 1990, pour financer des programmes visant à favoriser le dialogue entre les Sud-Africains et à contrer la propagande et censure en Afrique du sud.

M. Clark a fait cette annonce à l'occasion de la quatrième réunion, tenue à Canberra en Australie, du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe.